

Stages FSU pour cette année 2020-2021

Modalités d'inscription :

L'inscription est individuelle et ce fait sur le site : <https://formation.fsu.fr/>

Si ce n'est déjà fait, il vous faut ouvrir un compte pour pouvoir vous inscrire.
Il faut déposer l'autorisation d'absence auprès de votre chef de service au moins un mois avant la date du stage.

Les textes de référence sur le droit à formation syndicale des salariés de la Fonction Publique ou du secteur privé, ainsi que les modèles de courrier de demande de congés de formations sont à retrouver en suivant ce lien : <https://formation.fsu.fr/blogs/droit-formation-syndicale>

Stages FSU :

1. CHSCT les 12 et 13 Novembre 2020
au SNUIPP-FSU, 12 rue Cabanis, 75014 Paris
Public visé : représentant.es FSU en CHSCT, tous niveaux
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 12 Octobre.

2. Non titulaires le 18 Novembre 2020
Lieu à définir
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 18 Octobre (Attention aux vacances scolaires d'automne).

3. Colloque PSY les 26 et 27 Novembre 2020
Lieu à définir
Public visé : Psychologues de tous les champs d'exercice.
Objectif : permettre d'arrimer nos revendications à partir de nos expériences collectives et de nos repères de métier.
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 26 Octobre (Attention aux vacances scolaires).

4. Loi de Transformation de la Fonction Publique 1 Dialogue Social les 02 et 03 Décembre 2020
au SNUIPP-FSU, 12 rue Cabanis, 75014 Paris
Objectif : après un état des lieux, redonner aux agent-es un droit de regard sur leurs conditions d'avancement, de promotion et de mutation.
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 02 Novembre (Attention aux vacances scolaires d'automne).

5. Femmes FSU le 03 Décembre 2020
à la FSU, 104 rue Romain Rolland 93260 Les Lilas
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 03 Novembre (Attention aux vacances scolaires d'automne).

6. Services publics les 09 et 10 Décembre 2020
au SNEP-FSU, 76 rue des rondeaux 75020 Paris
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 08 Novembre

7. Mise en marché de l'Education les 06 et 07 Janvier 2021
au SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry 75013 Paris
Objectif : Tenter d'explorer les formes multiples de cette mise en marché tout en en identifiant les logiques communes fondamentales.
Demande d'autorisation d'absence et inscription avant le 06 Décembre.

Et bien d'autres stages encore à consulter sur : <https://formation.fsu.fr/events>

Une rentrée dans la joie

A l'Assemblée nationale le mardi 8 septembre, le ministre de l'Education nationale se disait heureux, « *Cette rentrée des classes s'est passée dans la joie, une joie même amplifiée par le fait que tout le monde a bien compris que l'école est fondamentale et qu'il était important de la retrouver* ».

Comment ne pas partager son sentiment ? En effet, contrairement au printemps dernier, cette reprise a été soigneusement anticipée et préparée avec des moyens adaptés à la crise sanitaire :

- Des dizaines de milliers de postes d'enseignant.es ont été recrutés pour permettre d'alléger les effectifs de classe et d'anticiper la charge de travail en cas de cumul présentiel/distanciel,
- Les équipes de vie scolaire ont été renforcées en nombre pour permettre d'assurer une surveillance et un accompagnement sereins des élèves, dans le respect du protocole sanitaire.
- Des personnels d'entretien et de restauration ont été engagés pour permettre d'assurer régulièrement le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- Des personnels de santé (infirmières, médecins scolaires) embauchés massivement pour faire face aux besoins et rassurer personnels, élèves et parents.

En plus de ces personnels, nous avons tous.tes eu la joie de constater à notre retour en établissement que des sanitaires mobiles avaient été implantés durant l'été pour permettre le nettoyage fréquent des mains. De même que tous les équipements numériques étaient opérationnels. Grâce à l'utilisation de locaux supplémentaires (conservatoires, bibliothèques...), les effectifs de classe ont aussi été réduits et permettent de (vraiment) limiter les brassages et respecter une distanciation dans les classes.
Et c'est sans compter la revalorisation de plusieurs centaines d'euros dès ce 01 septembre pour les personnels en 1^{ère} ligne. Alors, comment ne pas être en joie en cette rentrée ?

Et bien, peut-être parce que **pas une seule de ces mesures n'a été prise en France**, contrairement à nos voisins européens comme l'Italie, Espagne, Allemagne...¹ Enfin, pour être tout à fait précis, il y a une mesure qui a été prise : celle d'aug-

menter les salaires...des hauts-fonctionnaires (dont Recteur et DASEN) chargés de faire passer la *joyeuse* politique gouvernementale²...
Cette rentrée, en Bretagne comme ailleurs, est source importante de stress. Par un protocole publié tardivement, sans moyens supplémentaires, comportant des mesures floues et/ou inapplicables, reportant de fait la responsabilité sur les personnels.

Ce n'est donc pas la joie qui transpire majoritairement de cette rentrée (même si le plaisir de revoir les élèves est réel), mais plutôt un sentiment de mépris et de colère face au déni de réalité de l'institution. Quand 39% des personnels de direction se disent épuisés dès la rentrée³, qu'ils dénoncent l'impréparation sur la gestion des cas suspects, de même que l'absence des moyens en heures supplémentaires proclamés par le ministre...ce dernier se dit heureux.

Probablement se sent-il dès lors euphorique quand la DASEN 35 (du fait de ne pas avoir ouvert le nombre de classes nécessaire en dépit des alertes de la FSU depuis avril 2020), notifiait un refus d'inscription aux élèves dans leur collège de secteur. Et d'ajouter qu' « *Il n'y a pas d'inquiétude même à 31 par classe, les élèves seront à même d'apprendre ici avec bonheur, facilité et satisfaction* »⁴.

La FSU35 appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser collectivement afin d'obtenir des conditions sanitaires protectrices de toutes et tous, ainsi que les moyens (humains et matériels) suffisants pour répondre aux besoins pédagogiques et sociaux des élèves.

« L'école est fondamentale et il est important de la retrouver ». Si nous partageons ce point de vue, nous serions « heureux » qu'il partage celui-ci : « *Le bonheur c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles* ». Gandhi

Sami Hamrouni, Snep-FSU 35

1 *Courrier international* - n° 1556, septembre 2020
2 Arrêté du 30 juillet 2020 répartissant le montant global de la nouvelle bonification indiciaire
3 Café pédagogique, 10/09/2020, Snpden : Rentrée tendue pour les chefs d'établissement
4 France Bleu, 02/09/2020, Un nouveau collège et déjà une mobilisation de parents d'élèves à Lailé

N° 98 - Septembre - 2020
Prix au n° : 0,60 €

pour
ILLE-ET-VILAINE

l'Education,
l'Enseignement,
la Recherche,
la Culture,
la Formation,
l'Insertion en

Bulletin Trimestriel de la section départementale de la FS.U.
14, rue Papu, 35000 RENNES - Tél./Fax 02 99 63 94 50 - E-mail : fsu35@fsu.fr

ÉDITO

Le plan de relance gouvernemental a été diffusé au début du mois de Septembre et on constate que la Fonction Publique mais aussi les luttes contre les inégalités sont les grandes oubliées.

Le gouvernement confirme qu'il persiste en continuant les mêmes politiques régressives. Pourtant la crise sanitaire, économique et sociale appelle des changements radicaux. Le changement de paradigme en matière salariale est une nécessité. N'en déplaise à ceux qui en doutaient, les agent-es de la Fonction Publique ont montré combien ils-elles étaient attachés-es à leur missions pour l'intérêt général notamment durant la période confinement au printemps dernier. Des mesures fortes et générales d'augmentation des salaires, comme le dégel de la valeur du point d'indice, et un plan de rattrapage des pertes accumulées sont nécessaires tout en gardant comme objectif l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
La crise actuelle plonge dans le chômage des centaines de milliers de nos concitoyen-nes, et frappe d'abord les précaires et en particulier les jeunes. Cela illustre une nouvelle fois combien il est dangereux et rétrograde de favoriser la précarité de l'emploi. C'est pourtant précisément ce à quoi s'emploie le gouvernement depuis le début de sa mandature en ouvrant grandes les vannes du recrutement contractuel et de la précarité. Les choix économiques doivent être dirigés vers la création d'emplois stables.

Les coûts personnels du télétravail et les frais d'entretien des équipements de protection doivent être supportés par l'employeur contrairement à ce qui est fait actuellement dans la Fonction Publique. Dans le même esprit, le jour de carence doit être supprimé : il est intolérable de faire payer aux agent-es l'obligation de s'arrêter par prescription d'un-e médecin.

Le contexte sanitaire appelle l'arrêt du processus de suppression des CHSCT et des CAP instauré par la Loi dite de

Transformation de la Fonction Publique. Le respect plein et entier des prérogatives des représentant-es des personnels doit être manifeste afin d'assurer une meilleure protection de tou-ttes les agent-es.

Face à la crise sanitaire, écologique, économique, les services publics sont une réponse. Les politiques publiques doivent pour cela prioriser le respect de l'environnement. Il faut mettre en place un contrôle de l'application des normes environnementales en vigueur et déployer une recherche publique qui permette de progresser dans la connaissance de l'ensemble des phénomènes environnementaux ce qui passera nécessairement par un renforcement de l'éducation sur ces sujets.

Il faut rompre avec les politiques d'austérité qui coupent dans les budgets publics au bénéfice des grandes entreprises et de leurs actionnaires. Un avenir de progrès passe par un renforcement des protections collectives et des services publics mais aussi par une répartition des richesses plus équilibrée pour mieux agir sur les fractures sociales.

Le monde d'après se construit aujourd'hui et l'on voit bien qu'il va nous falloir peser pour nous faire entendre et que nos revendications portent.



Rennes le 18 Septembre 2020
Jean-Marc Llavori,
Secrétaire départemental

SOMMAIRE

Editorial	p.1
Évaluations : Laissez nous faire !	p. 2
Plan de relance et ancien monde.....	p. 3/4
Stages FSU pour cette année 2020-2021.....	p. 5
Une rentrée dans la joie.....	p.6

Directeur de publication : Jean-Marc LLAVORI • CPPAP : 0221 S 07991 ISSN 1249-2043 • Imprimerie GPO, Thorigné-Fouillard
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la F.S.U.35, conformément à la loi du 08/01/78. Vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FS.U. 35 (14, rue Papu - 35000 Rennes)

Évaluations : Laissez nous faire

Cette rentrée de septembre n'a pas été une rentrée comme les autres.

Après les six derniers mois écoulés, le constat est parfois désastreux. Les disparités d'apprentissages entre les élèves, liées à la différence d'accès à la continuité pédagogique se sont accrues. Les inégalités scolaires se sont creusées de la maternelle à la terminale. Malgré le contexte exceptionnel de cette rentrée, malgré les constats cités ci-dessus, le ministre continue de proposer des évaluations nationales du CP à la seconde et des tests de positionnement qui prétendent à une meilleure connaissance du niveau de chaque élève. Ces évaluations, cette année, sont encore plus éloignées des réalités du terrain et encore davantage standardisées.

La profession ne veut pas de ces évaluations là.

Elle n'en veut pas parce qu'elles sont, à quelques nuances près, les mêmes que celles des années précédentes. Elles ne prennent pas en compte les conditions particulières d'apprentissage liées à la crise.

Elle n'en veut pas parce qu'elles sont basées sur une conception pédagogique beaucoup trop automatisée, standardisée, générée par un logiciel ministériel.

Elle n'en veut pas parce qu'elles mettront en difficulté, cette année plus encore, les élèves, et leurs familles, qui n'auront pas pu apporter l'accompagnement adapté, à leur(s) enfant(s).

Elle n'en veut pas parce que, comme toujours, elles serviront juste à confirmer les difficultés déjà relevées par les enseignants et les enseignantes.

Elle n'en veut pas parce qu'elles cautionnent et justifient que soit imposée, aux enseignants et aux enseignantes, une formation continue essentiellement basée sur des fondamentaux.

Enfin, elle n'en veut pas car elle sait que ces évaluations continueront de servir des bases de données vouées à la comparaison, la concurrence scolaire, moins qu'aux apprentissages et à la pédagogie.

Il est d'ailleurs important de rappeler aussi que dans ces évaluations nationales, toutes les questions relatives au vécu de la crise sanitaire sont facultatives.

Alors que souhaite la profession ?

Il est indispensable de protéger les jeunes élèves d'un « étiquetage » précoce et d'éviter à d'autres un enfermement, une dévalorisation de l'estime de soi.

Les enseignants et les enseignantes souhaitent que les outils d'évaluations nationales ne soient pas imposées. Ils souhaitent retrouver la liberté d'agir, une liberté d'utiliser les outils qui leur semblent les plus pertinents pour savoir où en sont leurs élèves. Et à quel moment, à quel rythme les mettre en place

Dans un appel syndical unitaire, des organisations syndicales, dont les syndicats de la FSU, appellent le ministère à faire confiance au professionnalisme des enseignants et des enseignantes pour mettre en œuvre les situations d'apprentissages et construire leurs outils en fonction des besoins. Recréer les dynamiques pédagogiques collectives, laisser la liberté pédagogique aux enseignants et aux enseignantes et redonner confiance aux élèves devraient être la priorité.

C'est pour toutes ces raisons que des organisations syndicales, dont les syndicats de la FSU, ainsi que différentes associations, dont la FCPE, diffusent la pétition : **Les évaluations nationales ne doivent pas avoir lieu.**

<https://la-petition.fr/les-evaluations-ne-doivent-pas-avoir-lieu>.

Il est important de s'en emparer, de la signer et de la faire signer !

Emmanuelle Maray & Olivier Blanchard,
SNUipp-FSU 35

Plan de relance et ancien monde

Lors de la préparation du plan de relance, J. M. Blanquer a proposé la création de 3000 postes d'enseignants, réponse brute et sèche du duo Macron-Castex : « *C'est le genre de créations d'emplois qui vont aggraver le déficit et qui ne servent pas à redresser le pays...* » (Le Canard Enchaîné – 26 août 2020). Ainsi, presque tout est dit, le "grand plan de relance" dénie au service public le rôle de moteur des transformations sociales et privilégie avant tout une politique de l'offre au profit de l'initiative privée.

Le Plan présenté le 3 septembre par le 1^{er} Ministre prévoit 100 Mds d'euros sur 2 ans, sachant qu'une partie des sommes est déjà actée au budget de l'Etat. Il se décline autour de 3 priorités : - compétitivité des entreprises (35 Mds), - transition écologique (30 Mds), - cohésion sociale et territoriale (35 Mds). Au total, le montant est maigre eu égard aux profonds investissements qu'il sera nécessaire d'engager, comparé aux 460 Mds mobilisés durant la phase aigüe de la crise et aux plans de relance ailleurs en Europe (130 Mds en M^{ds} magne sur 1 an). Le gouvernement annonce, satisfait, qu'une partie du financement, 40 Mds, sera assurée par le budget européen, mais sans trop préciser les conditions : - le verdissement de l'économie (on approuve) et – les réformes structurelles (d'où la reprise annoncée de la réforme des retraites). La contribution européenne n'est donc pas encore en poche. Quant à la promesse de création de 160 000 emplois que représente-t-elle par rapport aux 800 000 emplois détruits depuis mars 2020 ?

20 milliards de baisse d'impôts

L'aspect marquant du plan c'est donc le volet "entreprises". D'abord la réduction de 20 Mds, sur un total de 85 Mds au budget 2019, des impôts dits "de production" (qui pèsent sur le chiffre d'affaires). Cela, au nom du fait que la France serait le pays où la pression fiscale est la plus lourde (ce qui d'ailleurs est faux), mais en oubliant qu'ils sont équilibrés par des subventions aux entreprises les plus élevées en Europe : ceci compense donc cela. Dire aussi que ces impôts servent en grande partie à

financer les collectivités territoriales et la Sécurité sociale et qu'il va sans dire que le gouvernement ne prévoit aucune compensation de ces recettes perdues !

Première erreur, croire que la fiscalité est le déterminant principal de la compétitivité et de la localisation des entreprises, ce qui n'est démontré de façon assurée par aucune étude économique (ex. malgré sa fiscalité la France est un pays hautement compétitif et attractif pour les investissements étrangers).

Deuxième erreur, comme pour le CICE et le CIR, ces avantages fiscaux sont accordés sans contrepartie d'investissements et d'innovations, ni garantie contre les effets d'aubaine (hausse des dividendes versés aux actionnaires, désendettement...). Encore une fois on accorde toute confiance au patronat, on satisfait les demandes du MEDEF, on joue la politique de l'offre en oubliant que si on ne favorise et on n'oriente pas la dépense, notamment pour les classes populaires, les entreprises n'auront ni les marchés ni les opportunités dans le domaine de la transition écologique et de la réindustrialisation.

De plus les études d'impact ont déjà montré que cette mesure fiscale d'ampleur va profiter en premier lieu aux secteurs suivants : - Electricité/gaz, - Industries extractives et - Finance ! Pour ce qui est des exigences écologiques et sociales, on reviendra... Et au plan géographique, avantage aux régions parisiennes et lyonnaises, ceci pour la cohésion territoriale !...

Par ailleurs parmi les 35 Mds accordés aux entreprises, on note seulement 1 Md d'aides à la relocalisation, 1,5 Md de soutien à la décarbonation, 0,6 Md pour la sécurisation des approvisionnements stratégiques (médicaments, équipements électroniques...), 2 Mds pour les recherches sur l'hydrogène "vert" (l'Allemagne accorde 7 Mds). Dans le même temps, l'Etat accorde toujours 17 Mds de subventions et d'exonérations fiscales aux énergies fossiles.

Saupoudrage vert sur économie productiviste

Sur le volet "Ecologie", le plan prévoit 6,7 Mds pour la rénovation des bâtiments, mais surtout les bâtiments publics et hospitaliers. Pour la rénovation des 6,7 millions de "passoires énergétiques" dans le parc privé, on annonce 2 Mds sur 2 ans au lieu de 1,6 Md en 2018 et 0,8 Md en 2019 : où est le réel progrès ? Alors qu'il faudrait 3,2 Mds par an sur 20 ans pour résorber le problème ! Et pas grand chose sur le neuf, alors que l'on sait

construire des logements "zéro énergie". Cela passerait par des aides ciblées aux entreprises efficaces et un gros effort de formation, gage de création forte d'emplois.

Pour l'agriculture, pas de réelle politique en faveur de l'agriculture biologique, on nous parle "d'agriculture de précision", on préfère les demi-mesures, l'utilisation dite "raisonnée" des pesticides et des engrais chimiques. Comment être crédible quand on maintient l'usage des néonicotinoïdes et du glyphosate, qu'on ferme les yeux sur les pollutions chimiques (cf le cas des algues vertes) ? Lorsqu'on poursuit les négociations sur les traités de libre échange CETA et MERCOSUR ? Quand on n'ose pas affronter les lobbies de l'agro-chimie et de l'agriculture sur-intensive.

Les transports représentent le poste le plus important du volet (11 Mds), mais pour favoriser les infrastructures plutôt que les usages, par de gros investissements ferroviaires (rénovation des lignes, chantier Lyon-Turin, réouverture des petites lignes et trains de nuit, fret ferroviaire). Mais cela ne sera jamais suffisant face aux besoins considérables et à la dette de la SNCF que l'Etat n'a que partiellement reprise. La question est de savoir si le gouvernement veut vraiment sauver le train, lui redonner un rôle essentiel dans le transport des personnes et des marchandises (le feroutage est à peine évoqué) ? Par contre on oublie de travailler sur les usages et les mobilités douces, compétence accordée aux collectivités locales (Loi Orientation des mobilités, déc. 2019) mais non financée. Pourtant, « *vous pouvez faire des nouveaux transports plus écolos, mieux remplis, plus collectifs... si vous vous déplacez toujours plus, vous polluerez plus.* » (Yves Crozet, économiste). Il faut donc repenser modes de vie et de travail, sujet que le plan n'aborde pas.

Les oubliés du plan de relance

Le Troisième axe du plan sur la "cohésion sociale et territoriale" intervient surtout sur la question de l'emploi, la plus cruciale dans la situation économique actuelle. Le plan pour l'emploi des jeunes, le bouclier anti-chômage, le Fonds national emploi- Formation mobilisent 8 Mds d'euros (primes à l'emploi, aides à l'apprentissage, contrats d'insertion, extension du service civique...). Se greffent 6 Mds d'investissements hospitaliers déjà annoncés dans le Ségur de la Santé et 5,2 Mds d'investissements pour les collectivités.

Mais alors, que diverses études continuent de démontrer l'accroissement des inégalités et le recul du revenu des classes populaires depuis 2008, accentués avec la présidence Macron et avec la crise sanitaire, rien n'est fait dans ce secteur, sinon 200 malheureux millions d'euros consacrés à des mesures anti-exclusion. Les salariés les plus fragiles, les précaires et les indépendants sont les oubliés du Plan de relance, aucune mesure directe ne les concerne (refus d'augmenter le Smic, refus d'élargir le RSA aux moins de 25 ans, insuffisances du fonds de solidarité...). Envers et contre tout, le gouvernement continue de tout fonder sur la théorie du "ruissellement", l'idée que la reprise de la consommation et de la création d'emplois viendra des plus riches et des faveurs que l'on fera aux patrons d'entreprises. Surtout, ne leur demander aucune hausse de leur contribution au bon déroulement de l'économie, ni de sortir de leur isolement égoïste. Au contraire ne pas vexer leur farouche volonté de s'enrichir toujours plus, en désarmant l'Etat social et fiscal et en affaiblissant les administrations de contrôle (Inspection du travail, Finances publiques, Douanes...).

Enfin, le Plan de relance n'amorce en rien la réflexion sur la redéfinition du fonctionnement de l'économie, de la notion de croissance, la nécessité de créer une société plus égalitaire et solidaire. Alors qu'en Allemagne, pays du "modèle affiché", le syndicat IG Metall met en débat la question de la semaine de 4 jours, n'aurait-il pas été nécessaire de poser sur la table la question du travail, son utilité sociale, les conditions de son exercice ? Repenser le rôle des salariés et leurs représentants dans les stratégies et la gestion des entreprises, redéfinir les hiérarchies et les responsabilités en leur sein ?

Somme toute, le Plan de relance reste dans les schémas très classiques de l'économie libérale, loin des promesses du Président de la République de refonder "l'après" *quoiqu'il en coûte*, loin des enjeux cruciaux de notre période, enjeux environnementaux et démocratiques. Il est donc toujours plus nécessaire et urgent que jamais d'agir et se mobiliser contre cette politique, malgré les difficultés et contraintes de la période.

Patrick Tarroux
FSU- 35